

## Organisateur de l'activité

- **Nom**  
BIGNAUD-CHAL
- **Prénom**  
Olivier
- **Adresse**  
51, avenue Georges DUMAS - 87000 LIMOGES
- **Raison sociale**  
Maison de l'Europe Centre Europe Direct Limousin

## Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**  
L'Union européenne et l'avenir des territoires
- **Description de l'activité**  
En s'appuyant sur le principe du world café (pédagogie active permettant la participation d'un plus grand nombre), nous avons facilité le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées.  
L'objectif a été de permettre aux participants de débattre du sujet «L'Union européenne et l'avenir des territoires» par groupe de personnes autour d'une table. Toutes les 15 minutes, les participants ont changé de table.  
Les conversations en cours se sont alors enrichies par les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants.  
Au terme du processus, les principales idées ont été résumées au cours d'une assemblée plénière et les discussions ont pu s'engager.
- **Date et heure**  
Mardi 02 octobre 2018 – 18h
- **Lieu**  
Ancienne mairie - La Souterraine (Creuse)

- **Nombre de participants**  
15
  
- **Catégories de publics présents**  
Grand public, enseignants, membres d'associations
  
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
Pas d'intervenants

### **Synthèse de l'activité**

- **Thèmes évoqués**
  - Les aides européennes en région,
  - L'espace européen des transports,
  - La coopération des territoires.
  
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
  - Les aides européennes en région :
    - Points positifs ou intéressants de la politique de l'UE dans ce domaine :
      - o Les aides existent et sont assez importantes dans certains cas.
      - o La culture est bien financée par l'Europe.
      - o Des aides importantes pour l'agriculture.
    - Points négatifs de la politique de l'UE dans ce domaine :
      - o Un manque de communication pour savoir où trouver l'information et les bons interlocuteurs.
      - o Des contraintes administratives lourdes et des délais de réponse trop longs.
      - o Un financement décalé et tardif par rapport au projet.
      - o Des contrôles insuffisants dans certains pays.
  
  - L'espace européen des transports :
    - Points positifs ou intéressants de la politique de l'UE dans ce domaine :
      - o La libre circulation.
      - o Le financement des grandes infrastructures routières, ferroviaires, aériennes ? et canaux ?
      - o Un espace européen aérien intégré.
      - o La puissance d'Airbus.
      - o La suppression des frais d'itinérance (téléphone).
    - Points négatifs de la politique de l'UE dans ce domaine :

- o Trop de transports par camion sur les routes.
- o Pas assez de transports par rail, par voies d'eau.
- o Manque d'informations sur les différences réglementations d'un pays à un autre (exemple : assurances).
- o Prise en compte insuffisante des questions environnementales.

- La coopération des territoires :

• Points positifs ou intéressants de la politique de l'UE dans ce domaine :

- o La coopération entre les territoires de différents pays est facilitée par la libre circulation.
- o Une bonne coopération entre les universités, avec le programme Erasmus+.
- o Les jumelages portent des valeurs de fraternité et de pays.
- o Des aides financières accordées aux régions pour les différents projets.
- o Une coopération entre Etats pour des projets et réalisations (exemple : Airbus, Ariane, ...).

• Points négatifs de la politique de l'UE dans ce domaine :

- o Les inégalités sociales faussent la coopération internationale.
- o Un manque d'information sur les projets de coopération.
- o Un manque d'écoute sur les besoins concernant des projets plus courts et moins ambitieux.

- **Pistes de proposition formulées**

- Les aides européennes en région,

- o Une simplification administrative.
- o Mettre en cohérence les aides et l'avancée du projet.
- o Créer une base sociale pour plus d'équité : que les aides soient plus significatives pour les régions et les pays pauvres.
- o Que le Parlement européen ait un rôle plus important pour l'attribution des aides.
- o Eviter que les régions ne rajoutent des contraintes dans les cas de cofinancements.

- L'espace européen des transports,

- o Développer les carburants « verts » (gaz, électricité, hydrogène).
- o Harmoniser les lois pour les transports routiers : salaires, horaires, marchandises transportées, ....
- o Encourager l'auto-partage et accorder des aides pour développer les pistes cyclables, les engins alternatifs.
- o Réaliser un espace européen ferroviaire.
- o Développer le ferroutage.
- o Favoriser la cohérence entre les différents financeurs des infrastructures.

- La coopération des territoires.

- o Favoriser et développer la communication et l'information.
- o Favoriser et promouvoir les projets culturels entre régions de pays différents.
- o Favoriser le progrès social et un grand projet sociétal européen.
- o Permettre l'arrivée d'Européens dans des instances de décisions pour favoriser une ouverture à des expériences nouvelles.

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La discussion par petits groupes a été bien perçue par chacun et une discussion s'est engagée à la fin, les participants n'hésitant pas à poser des questions et/ou à faire des remarques sur le thème débattu ce jour-là.